Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 30 (1972)

Heft: 1

Artikel: Le peuple suisse et l'industrie

Autor: Choisy, Eric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-136906

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le peuple suisse et l'industrie[1]

Eric Choisy,
Dr h. c., ingénieur, député au Conseil des Etats,
Genève

I

Le thème de notre entretien s'inscrit dans le cadre de la position de l'entreprise dans la société contemporaine, qui préoccupe sociologues, économistes, techniciens et philosophes.

Plus modestement, je me limiterai aux rapports du peuple suisse et des entreprises industrielles, ce qui m'amènera cependant à faire quelques incursions dans le domaine de la civilisation technicienne de notre temps.

Les rapports de la nation et de l'industrie sont caractérisés actuellement dans notre pays par deux faits essentiels :

tout d'abord, le rôle fondamental, inéluctable, que joue l'industrie dans l'économie suisse, puis, la dégradation récente, mais sensible, des rapports entre une partie de la population et les entreprises industrielles.

La prospérité de tout pays repose sur quatre facteurs : le travail, le capital, la terre et le niveau technique.

Pour ce qui est de la Suisse, le travail est l'élément principal traditionnel. Malheureusement, les problèmes de main-d'œuvre deviennent difficiles à résoudre. Indépendamment des mesures propres à décourager les étrangers et qui ont eu en dehors de nos frontières un très large écho, nous devons nous attendre à souffrir longtemps encore de manque de personnel. Les études en cours faites par le professeur Kneschaurek et son équipe aboutissent à des conclusions nettement pessimistes[2].

En ce qui concerne le capital, il n'est pas besoin de rappeler que la Suisse est une place financière importante basée sur le commerce que nous faisons avec le monde entier. Malgré des attaques plus ou moins sournoises, il s'agit là d'un secteur solide de notre économie.

Si nous passons au troisième facteur, la terre, nous constatons que l'agriculture suisse est, au point de vue de la technique de la culture, remarquable. Les rendements du blé, des pommes de terre, des betteraves, des fruits sont souvent supérieurs à ceux atteints dans les pays voisins, Malheureusement, sur le plan économique, les circonstances propres à notre pays ne permettent pas de produire aux prix mondiaux, ce qui oblige à aider financièrement l'agriculture. Quant au sous-sol, il est fort pauvre. En revanche, la beauté du

[1] Conférence donnée lors des assemblées générales de la Chambre fribourgeoise du commerce et et de l'industrie le 7 mai 1971, à Fribourg et de la Chambre neuchâteloise de commerce et de l'industrie le 25 mai 1971, à La Chaux-de-Fonds.

[2] *Revue économique et sociale*. Lausanne, n° 4 1971.

pays, source de joie pour chacun, contribue à la prospérité du peuple suisse à condition que les étrangers viennent chez nous.

Mais ils demandent, en plus des beautés naturelles, une organisation, des routes, des entreprises de transport, d'hôtellerie, etc. Dans les richesses naturelles, il ne faut pas oublier les forces hydrauliques, source d'énergie constante mais limitée.

Considérons maintenant le quatrième facteur : le niveau technique. Il s'agit d'un élément récent mais très important qui ne s'applique pas aux pays industriels seulement. C'est ainsi par exemple qu'on ne peut concevoir la culture du blé dans les grands espaces du Canada sans une mécanisation très poussée.

En Suisse, et en vertu même des problèmes que posent les autres éléments de l'économie nationale, le niveau technique est particulièrement important. C'est lui notamment qui permet de compenser dans une certaine mesure le manque de personnel et d'utiliser une main-d'œuvre de moindre qualité. Il est l'atout essentiel dont dispose l'industrie suisse dans sa lutte contre la concurrence étrangère.

Jetons maintenant un regard vers le passé. Jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle régnait dans notre pays une économie en majeure partie rurale qui fournissait 80 % des besoins alimentaires à une population inférieure de moitié à ce qu'elle est actuellement. Cette agriculture était à l'abri des produits étrangers, étant donné l'absence de moyens de transport rapides et économiques.

Aujourd'hui, malgré l'augmentation considérable de sa productivité, l'agriculture ne peut nourrir que la moitié des habitants et assurer du travail à 10 % à peine de la population active. Cette proportion tombe à 3 % en Suède, pays très industriel, monte à 23 % en Italie et atteint 70 % en Roumanie, région essentiellement agricole.

Toutes les circonstances nées de la nature même du pays devaient obligatoirement amener la Suisse à se tourner vers l'industrie, ce qui fut compris très tôt par le textile et l'horlogerie, deux branches exportatrices depuis plusieurs siècles. Le besoin de force motrice amena à équiper les cours d'eau et, dès le XVIII^{e} siècle, la construction de mécanismes hydrauliques de moulins atteignit un niveau remarquable.

Le blocus continental de Napoléon en 1806, privant l'Europe des machines anglaises, les plus perfectionnées, incita une pléiade de Suisses entreprenants et clairvoyants à amorcer le développement de l'industrie qui s'étend sur tout le siècle passé.

A côté des grands noms de l'industrie suisse alémanique : Escher, Rieter, Honegger, von Roll, Fischer, Sulzer et bien d'autres, figurent de nombreux Suisses romands. Me limitant à l'industrie des machines, je citerai : en 1814, Moïse Paillard qui ouvre son premier atelier à Sainte-Croix. A Vallorbe, un acier d'un type particulier permit, dès 1817, la fabrication de limes de précision exportées partout. Dès 1842, les Ateliers de Vevey fabriquent des turbines dont le rendement est le double de celui des roues hydrauliques. Vers 1860, se place l'origine de la Société Genevoise des Instruments de physique, des Ateliers des Charmilles, des Usines Dubied à Couvet. Puis ce furent les Câbleries de Cortaillod, les Ateliers de Sécheron, l'Appareillage Gardy, précédant ainsi Brown Boveri.

Pendant ce même XIX^{e} siècle, l'horlogerie dont les débuts en Suisse remontent à la fin du XIV^{e} siècle s'est complètement transformée. Tout le long du Jura et jusqu'à Schaffhouse, les anciens ateliers, souvent familiaux, ont fait place à l'entreprise, ce qui a permis

d'accroître la qualité et d'abaisser le coût. L'horlogerie exporte aujourd'hui 97 % de sa production et, dans le monde, tout près d'une montre sur deux est suisse.

C'est à dessein que j'ai cité tous ces noms représentatifs de branches très diverses, montrant ainsi que l'industrie n'est pas un bloc homogène. Elle témoigne, au contraire, d'une extrême variété. Pour certaines, la proportion de la main-d'œuvre totale du pays est modeste mais la valeur de la production élevée : la chimie et l'horlogerie par exemple. La chimie utilise le 5 % de la main-d'œuvre totale pour fournir le 10 % de la valeur de production nette de l'industrie suisse.

A l'inverse, le textile a besoin de 12 % de la main-d'œuvre pour atteindre 7 % seulement de la valeur de production.

Quant à la branche la plus importante, celle des machines et appareils, la proportion est de 25 % pour la main-d'œuvre comme pour la valeur des produits. Cette branche, qui fournit un tiers de nos exportations, est la plus caractéristique de nos industries. C'est à elle qu'on pense avant tout quand on parle, en bien ou en mal, de l'industrie suisse.

Dès le début, déjà en 1830-1840, avant les chemins de fer, l'industrie des machines exporta vers les pays voisins, car ses produits étaient de qualité supérieure à ceux des fabriques européennes, à l'exception de l'Angleterre.

Un point encore avant d'achever cette brève rétrospective. Au cours des 60 dernières années, la répartition des exportations, en valeur, des divers groupes industriels suisses a beaucoup varié. En 1906, le textile et la broderie intervenaient pour la moitié des exportations, la métallurgie, y compris l'horlogerie, pour un quart, la chimie ne jouant alors qu'un rôle insignifiant.

En 1968, c'est la métallurgie qui occupe la première place avec la moitié de la valeur des exportations, la chimie fournit un cinquième tandis que la position du textile est relativement modeste.

Servie par des hommes intelligents et entreprenants, l'industrie, et avant tout l'industrie d'exportation, est devenue la clé de voûte de l'économie suisse et la source essentielle de la prospérité de la nation. Près de la moitié de la population active travaille dans le secteur secondaire : industrie et métiers. Quant à l'autre moitié de la population, que ce soit directement ou indirectement, son sort est lié à celui du secteur industriel. L'examen de la balance des revenus montre que les recettes provenant du tourisme, de l'activité financière, des assurances, des transports sont importantes, mais bien inférieures à celles provenant des exportations industrielles.

On comprend donc bien l'opinion d'André Siegfried : « Privez la Suisse de cette activité extérieure de grand style, vous n'avez plus qu'un petit pays de montagnes, réduit à un niveau de vie médiocre ».

Maintenir cette activité oblige à une lutte incessante dont l'issue dépend pour une part de la politique commerciale de nos concurrents mais avant tout de la bonne gestion des entreprises dont les produits doivent satisfaire à trois critères : le prix, la qualité, la nouveauté.

Pour ce qui est du prix, les marges sont modestes dans beaucoup d'industries. Il convient donc d'être très prudent dans les mesures financières ou politiques qui réduiraient encore ces marges.

Quant à la qualité, elle s'accroît à l'étranger et les procédés automatiques de fabrication, maintenant répandus partout, tendent à un nivellement dans ce domaine.

En conséquence, la nouveauté est, pour la Suisse, un facteur important. On peut évidemment se demander si cette recherche de l'innovation est bien raisonnable. Mais, pour le moment et comme nous dépendons du marché mondial, nous devons bien nous plier à cet impératif, ce qui demande de l'imagination et des investissements importants dans la recherche.

II

Jusqu'à présent, l'industrie a travaillé efficacement. Elle a apporté au peuple suisse bien des avantages dont nous bénéficions chaque jour, à tel point qu'ils nous paraissent presque naturels.

J'en retiens trois qui me semblent essentiels.

Le niveau de vie élevé tout d'abord qui, en Europe, n'est dépassé que par la Suède.

Le bien-être est aujourd'hui généralisé, à des degrés divers, cela va sans dire, ce qui constitue une différence fondamentale avec le bon vieux temps auquel certains rêvent. Les innombrables documents que nous possédons montrent que le vieux temps n'était pas bon ou, plus exactement, qu'il n'était bon que pour une infime partie de la population. Le peuple travaillait dans une atmosphère d'extrême dureté ; il vivait dans des conditions de misère, de sous-alimentation, d'ignorance qui sont celles de certains pays en voie de développement. La certitude de mourir jeune devenait presque une consolation.

Il est clair cependant que la prospérité matérielle que nous connaissons est, à son tour, génératrice de problèmes. J'y reviendrai dans un instant.

Une autre caractéristique heureuse de notre temps réside dans le fait que les salaires réels et les loisirs ne cessent d'augmenter. Comme, d'autre part, l'instruction est toujours plus largement répandue, on constate que, maintenant, les masses peuvent accéder à la culture. Je sais bien que des esprits chagrins prétendent qu'il est souvent fait des loisirs accrus un usage contestable. C'est possible car, Dieu merci, chacun est libre d'utiliser ses loisirs à quoi bon lui semble. Cependant, l'expérience que j'ai acquise pendant près d'un demi-siècle me permet de constater que le niveau des occupations diverses, en dehors du travail, est aujourd'hui nettement supérieur à ce qu'il était il y a 50 ans.

Un troisième apport important de l'industrie est la paix sociale. Dans la plupart des pays industriels, des troubles dans les fabriques entraînent des conséquences graves pour l'ensemble de la population. Les exemples sont nombreux dans les pays qui nous entourent. C'est pourquoi la date du 19 juillet 1937 revêt une importance particulière. Ce jour-là fut signée la convention dite « Paix du travail » due à la clairvoyance des syndicats ouvriers et patronaux, puis régulièrement renouvelée. Grâce à elle, l'industrie est devenue un facteur de paix dans le pays. Il convient d'en remercier patrons et ouvriers qui ont su résoudre leurs problèmes et régler leurs divergences de vues dans le cadre de la convention.

La paix sociale est l'aboutissement du progrès social lui-même conditionné par le progrès technique, moteur de l'industrie. La boucle se referme ainsi.

Il est facile de mesurer le chemin parcouru au cours du dernier siècle. En 1831, les conditions de travail très dures des ouvriers de la soie de Lyon conduisirent à une révolte

justifiée. L'ordre fut rétabli par l'armée. Casimir Périer, alors président du Conseil, faisant rapport à la Chambre, déclarait : « Il faut que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a de remède pour eux que la patience et la résignation ».

Ceci se passait donc dans ce bon vieux temps que d'aucuns regrettent. Un siècle plus tard, les partenaires sociaux discutent et, en Suisse, s'entendent pour établir la convention de la Paix du travail.

Au cours de ces derniers mois, certains événements ont fait douter de la solidité de cette paix du travail qui, depuis trente-quatre ans, a déployé ses effets. A Genève et au Tessin, des grèves sauvages, réprouvées par les syndicats, ont montré que le climat s'était profondément modifié. La présence de nombreux travailleurs étrangers, le grand nombre d'ouvriers non syndiqués, l'existence de groupes extrémistes dont la seule tâche consiste à nous faire bénéficier le plus tôt possible des chauds rayons du soleil de Mao, sont autant d'éléments dont il faut tenir compte.

Maintenir vivante dans sa lettre, mais surtout dans son esprit, la paix du travail demande un effort continu d'information, un contact organisé à tous les échelons, bref, une collaboration tendant à une communauté professionnelle.

La tâche est difficile mais l'enjeu est d'une telle importance pour le pays tout entier que rien ne doit être négligé pour la réaliser.

Cependant, la condition majeure pour le maintien de la paix sociale, aujourd'hui comme hier, réside dans la prospérité de l'industrie.

C'est pourquoi, dans un pays industriel, la population et l'entreprise sont solidaires. Le niveau de vie de la première dépend de la bonne marche de la seconde. Cette solidarité a sans doute échappé à ceux qui ont rédigé un pamphlet que chacun a trouvé dans sa boîte aux lettres peu avant la votation du 7 juin dernier.

Parlant de la conjoncture favorable dans laquelle nous nous trouvons, l'auteur du libelle dit : « Elle amène bien la prospérité de l'industrie et des travailleurs étrangers, mais pour une grande partie du peuple suisse, elle apporte l'appauvrissement ». Comprenne qui pourra.

Et comme il faut bien expliquer le pourquoi du développement des entreprises, le même pamphlet dit : « Des gens qui possèdent déjà des centaines de millions ont, afin d'amasser encore plus de millions, agrandi leurs fabriques ».

Non seulement il s'agit, comme nous l'avons vu, de tout autre chose, mais les propriétaires des dites fabriques sont, dans la quasi-totalité des cas, une multitude d'actionnaires, très disséminés et dont aucun ne peut espérer amasser à ce titre de nouveaux millions.

Au surplus, les bénéfices industriels servent d'abord à améliorer les conditions de travail puis sont, pour une grande part, réinvestis dans l'entreprise, notamment pour l'automatisation des procédés de fabrication, ce qui permet de réduire la main-d'œuvre et de donner ainsi satisfaction aux auteurs du texte que je citais il y a un instant.

L'industrie des machines par exemple a vu son indice de production croître de 25 % de 1966 à 1969, tandis que, pendant le même laps de temps, la main-d'œuvre de ce secteur diminuait de 2,5 %.

L'industrie a donc fait un bon usage des moyens financiers dont elle peut disposer.

III

Après ce tableau positif de ce que l'âge industriel a apporté au peuple suisse, il convient d'aborder le côté négatif et de se demander pourquoi et comment s'explique une certaine détérioration récente mais très réelle des rapports entre divers groupes de citoyens et l'industrie.

Il y a d'abord une question de forme. Lorsque se pose un problème intéressant l'opinion publique, il est maintenant de rigueur de se montrer violent et agressif. Pensez au petit livre rouge ou à la situation politique en Grèce, en Afrique du Sud et ailleurs.

Notre époque est celle du réquisitoire, ce qui est la négation même de l'esprit scientifique qui demande l'établissement d'un bilan comportant d'un côté les avantages et de l'autre les inconvénients de la chose en discussion. Puis, ceci fait, de dégager une conclusion. Malheureusement, cette méthode n'est pas facile, aussi préfère-t-on vitupérer.

Il est clair que l'industrie supporte les conséquences de cet état d'esprit, soigneusement attisé à des fins souvent très éloignées de la recherche du bien public.

Mais là n'est pas l'essentiel. L'industrie est devenue le symbole même de notre civilisation technicienne et, à ce titre, considérée comme responsable des problèmes souvent importants qu'apporte cette civilisation.

Me voilà donc bien tenté, en application de la méthode que je préconisais, de dresser un bilan opposant bienfaits et méfaits de notre mode de vie. Rassurez-vous, je n'en ai pas le temps et d'autres plus compétents que moi roulent avec patience ce rocher de Sisyphe.

Je me bornerai donc à examiner quelques points qui, en Suisse, nous touchent de près, à commencer par la pollution de l'eau et de l'air. Comme nous avons tous mauvaise conscience à ce sujet, nous cherchons des coupables ailleurs et c'est pourquoi on parle souvent des industries polluantes.

Voyons cela de plus près.

Certaines industries, et non des moindres, ne polluent rien du tout : l'horlogerie, la production d'électricité par voie hydraulique, l'utilisation de cette électricité par les chemins de fer, les tramways et les trolleybus.

D'autres industries polluent peu; la plupart des fabriques de machines, par exemple.

Certaines en revanche émettent des produits nocifs dans l'air et dans l'eau : l'industrie chimique, celles du ciment, du textile, des fonderies.

Les remèdes sont connus et, bien qu'ils entraînent toujours une augmentation du prix du produit, leur application se développe régulièrement.

Dans les villes, où la pollution est particulièrement accusée pour l'air, nous sommes tous coupables car ce sont avant tout les automobiles et les chauffages au mazout qu'il faut incriminer et, pour l'eau, les ménages. Heureusement qu'en Suisse, grâce à l'aide de la Confédération, le traitement des eaux usées progresse. En 1975, les deux tiers des ménages et la grande majorité des industries auront leurs eaux épurées. Quant à la pollution de l'air, elle sera efficacement combattue par le chauffage collectif des immeubles dans les villes, la source de chaleur pouvant être à l'avenir le gaz naturel ou la fission de l'atome. Les automobiles de leur côté seront transformées. Le moteur actuel sera complété dans

un avenir proche afin d'arrêter la plus grande partie de l'émission de gaz nocifs ou bien on fera appel au moteur électrique, ce qui nécessitera encore bien des recherches.

Cependant, en ce qui concerne la circulation urbaine, il faut se demander si l'on ne se donne pas beaucoup de peine pour résoudre un faux problème. On s'efforce, à grands frais, d'assurer la circulation du plus grand nombre possible de véhicules, ce qui risque bien d'aboutir à une impasse, alors qu'il convient avant tout d'offrir à la population urbaine les possibilités de transport qui lui sont nécessaires.

L'appel intensif aux véhicules publics constitue dès lors une solution plus avantageuse et qui le sera davantage encore par l'emploi de systèmes nouveaux à l'étude et dont plusieurs en sont déjà au stade des essais.

Ainsi donc, on s'achemine vers une très importante diminution des causes de pollution, accélérée par l'intervention de l'Etat puisqu'un nouvel article de la Constitution impose à la Confédération l'obligation d'édicter des lois sur la protection de l'homme et de son milieu naturel contre les atteintes nuisibles ou gênantes.

Au surplus et comme une certaine pollution est inévitable, le moment est venu de dresser un bilan global des détériorations du milieu dues aux causes les plus diverses, puis d'établir des priorités afin de déterminer les entreprises inéluctables correspondant à des besoins essentiels de l'humanité et pour lesquelles la pollution peut être tolérée, tandis qu'elle doit être proscrite ou au moins fortement limitée pour les autres.

Mais les « nuisances » ne constituent qu'une partie des reproches adressés à la société d'abondance et, par son intermédiaire, à l'industrie considérée comme élément moteur de notre civilisation technicienne.

Les progrès techniques ont toujours éveillé un sentiment de crainte. L'histoire des origines du métier Jacquard ou de celle du chemin de fer sont bien connues. Plus près de nous, la pelle mécanique fut interdite pendant plusieurs années dans divers cantons. Et pourtant, son emploi permettait à la fois la réalisation de travaux utiles et la diminution de la peine des hommes, comme c'est le cas en général pour les progrès techniques.

Face au progrès technique, il existe deux attitudes extrêmes: le condamner en bloc, parce qu'il est foncièrement mauvais, s'oppose au bonheur de l'homme et conduit au règne de la puissance et de l'orgueil. Ou, au contraire, s'extasier devant le progrès, croire à sa continuité bénéfique et en attendre la venue de l'âge d'or de l'humanité.

Il est bon que les deux tendances aient leurs tenants et fournissent leurs arguments, ce qui facilite la tâche de ceux qui s'efforcent de déterminer ce qui est réellement bon ou mauvais pour l'homme.

Une des craintes fréquemment exprimées est que les objets fabriqués par l'industrie fassent naître des besoins artificiels.

Mais quels sont les besoins naturels de l'homme, de cet homo faber qui, depuis les temps les plus reculés, n'a cessé de concevoir des objets utiles, des outils notamment, ou simplement agréables, les parures par exemple ?

Faut-il remonter encore plus avant lorsque les besoins de nos plus lointains ancêtres consistaient à boire de l'eau, cueillir des baies, déterrer des racines puis occire un animal pour le manger, c'est-à-dire les mêmes besoins que ceux dictés aux animaux par leur instinct ?

A part ceux-là, tous les besoins humains peuvent être considérés comme artificiels, à des degrés divers, bien sûr. Mais ce qui serait plus artificiel encore serait de tracer une frontière entre des besoins réputés naturels et admissibles et ceux qui ne le sont pas.[1]

Lorsqu'on pratique la politique du réquisitoire contre le progrès technique, on arrive facilement à de curieuses conclusions.

Il y a quelques mois, dans la grave *Revue des Deux Mondes*, un contempteur de notre mode de vie se plaignait que l'ascenseur ait supprimé les occasions de rencontre dans l'escalier où les femmes nouaient des relations avec leurs voisines. Même critique adressée à l'eau sur l'évier qui supprime pour les paysannes les conversations à la fontaine. L'auteur de ces remarques, une femme pourtant, est sans doute trop jeune pour se souvenir du temps où les ménagères remontaient à pied cinq étages avec un enfant sur un bras et un seau de charbon à l'autre.

Au surplus, une frontière entre les besoins qu'il serait loisible de satisfaire et les autres varierait avec le temps, les régions et les individus. Ce qui est bon pour l'un ne l'est pas toujours pour l'autre. Pourquoi dénier à chacun le droit de faire le choix qui lui convient ?

Pour satisfaire le goût du voyage par exemple, faut-il décider que la marche à pied, le cheval et peut-être le chemin de fer sont autorisés tandis que l'automobile et l'avion seraient néfastes ?

Là aussi, il convient que chacun dresse son propre bilan face à ce qui lui est offert, ce qui n'empêche pas la collectivité de le faire de son côté et, par exemple, de renoncer aux avions supersoniques civils dont les inconvénients semblent surpasser les avantages.

Face aux problèmes très réels de la civilisation technique qu'on met si souvent en vedette, il ne faut jamais oublier qu'elle nous a valu un progrès social inconcevable sans elle, l'allègement des conditions de vie de l'ensemble de la population, le succès de la lutte contre les maladies et la libération de la ménagère de ses travaux les plus fastidieux.

Marcuse, qui s'y connaît en matière de démolition, est bien obligé de constater, je cite un passage de « La fin de l'utopie » : « Nous ne combattons pas une société en voie de désintégration. Nous combattons une société qui fonctionne admirablement bien et — qui plus est — nous combattons une société qui a réussi à éliminer la pauvreté et la misère dans une proportion que les stades précédents du capitalisme n'avaient pas atteinte. »

Il est très remarquable que cette civilisation n'ait nullement tué la culture ou l'art, bien au contraire. Si les artistes s'efforcent d'exprimer par la plume ou le pinceau les problèmes de notre temps ou leur vision de l'avenir sous une forme qui parfois nous choque, il faut s'en féliciter car c'est un signe de la liberté de l'esprit qui règne actuellement. Tout le contraire de ce qui se passe dans les Etats totalitaires où vous savez combien les artistes sont brimés.

Bien des écrivains contemporains admirent notre civilisation. François Nourrissier, par exemple, qui la comprend si bien. Charles-Ferdinand Landry, qui, il y a quelques années, publiait sous le titre « Le bel aujourd'hui » un recueil de poèmes où l'on relève des titres comme « Pylônes », « Automobiles » et qui, tout récemment, adressait en style lyrique des strophes à l'autoroute en viaduc Vevey–Rennaz.

---

[1] Fr. Schaller. « Avons-nous besoin d'une nouvelle doctrine ? ». *Revue économique et sociale*, septembre 1969.

Notre civilisation n'empêche rien dans le domaine de l'art, bien au contraire, car elle offre à l'expression artistique des moyens inconnus précédemment, qui ont permis par exemple la construction du pavillon suisse à l'Exposition d'Osaka.

Je ne résiste pas au plaisir de citer quelques lignes parues à ce sujet l'an dernier sous la plume de Paul Mousset :

« Tandis qu'on commence à se fatiguer de constructions s'acharnant à rivaliser de stupidité architecturale ou à singer les HLM, l'on tombe brusquement sur quelque chose qui scintille, étincelle, qui respire optimisme et joie de vivre, qui met instantanément le cœur en fête : un arbre, apparemment, aux milliers et aux milliers de facettes, « l'harmonie », selon le thème, on s'en souvient, d'Exposaka, mais l'harmonie dans la diversité. La stylisation d'un arbre aux ramures nombreuses issues d'un tronc unique. L'œuvre d'un artiste, d'un poète, d'un troubadour égaré dans le matérialisme et qui entend le ridiculiser. On s'interroge : de qui, par conséquent, ce pavillon ? Plutôt que de feuilleter le Guide aux 350 pages de l'exposition, plutôt que de déployer un plan de près d'un mètre carré, on s'approche. Des inscriptions le proclamant, on ne peut plus ignorer que le seul pays qui se soit véritablement écarté des routines, et cela avec une élégance, une légèreté, un jeté-battu presque gênants pour notre société de consommation, c'est... la Suisse. S'il y a une justice, cet arbre de 21 m. de haut, de 55 m. de diamètre, fait de 32.000 plans lumineux qui, la nuit, éclairent un petit quartier du Japon méridional, devra appartenir au folklore helvétique, au même titre que l'arbalète de Guillaume Tell ou la marmite de la mère Royaume. »

Chaque génération forge ainsi ses propres moyens d'expression, comme elle construit son genre de vie.

Ceci n'empêche pas de rêver, de penser avec attendrissement à Jean-Jacques Rousseau herborisant tout en philosophant. Mais il ne faut pas négliger les conditions de vie déplorables de la quasi-totalité de la population au XVIII[e] siècle. Et au surplus, écrire les « Rêveries d'un promeneur solitaire » n'est pas donné à chacun.

Certes, les chants patriotiques qui nous ont donné de la Suisse ancienne une image plus folklorique que fidèle, nous font penser à notre nation « peuple de bergers ». Mais si l'on sait qu'il y a dans notre pays 1.800.000 vaches pour 6 millions d'habitants, cela fait trois bergers un tiers par vache, ce qui est exagéré. Heureusement que l'industrie est venue prendre la relève.

Gardons-nous surtout de nous laisser entraîner par les prophètes qui s'entendent fort bien à démolir mais ont quelque peine à préciser ce qui viendra après.

Pour ma part, je préfère les projets humains concrets, même marqués des imperfections dues à leur origine humaine, à la magie verbale de l'informulé.

IV

Après cette incursion dans le domaine de la civilisation technicienne très étroitement liée à l'activité industrielle, après avoir essayé d'analyser quelques causes, justifiées ou non, de la dégradation des rapports entre certaines parties de la population et l'industrie, il convient maintenant d'examiner comment on peut remédier à cette situation.

C'est indispensable car la Suisse ne peut avoir d'autre vocation qu'industrielle, si elle veut survivre. Il faut donc s'efforcer d'atténuer la tension actuelle.

Pour cela, il faut utiliser ce qui existe puis voir s'il convient de compléter les liens entre la nation, l'Etat et l'économie.

En Suisse, grâce à la démocratie directe, les rapports entre la nation et l'Etat sont étroits.

Ceux qui existent entre l'Etat et l'économie sont plus complexes. Ils constituent l'une des préoccupations de ceux qui pensent à une nouvelle Constitution fédérale.

Par le seul fait que l'industrie est l'activité essentielle du pays, l'Etat ne peut se désintéresser d'entreprises dont dépend la prospérité de la nation.

Mais la tutelle de l'Etat est impensable, ne fût-ce qu'à cause de la rapidité du progrès technique et de la nécessité d'adaptation qu'elle entraîne.

Ici également, un consensus est nécessaire mais encore faut-il disposer de la voie la meilleure pour le réaliser. Sur ce point, les avis diffèrent.

Actuellement, sur le plan fédéral, la méthode de la consultation préalable est largement pratiquée, ce qui est aisé grâce au fait que l'économie est bien organisée. Que ce soit du côté patronal ou du côté du personnel, il existe des associations et des syndicats très représentatifs et habitués à fournir des avis bien étayés sur les projets qui leur sont soumis.

Le Vorort, organisation faîtière du commerce et de l'industrie, menée par des hommes compétents, bénéficie d'une large audience. Le Vorort se place toujours sur le terrain de l'économie aussi libre que les circonstances le permettent.

Le système de la consultation préalable des associations économiques et des syndicats fonctionne bien.

Cependant, certains estiment que les liens entre l'Etat et l'économie devraient être institutionnalisés. D'où l'idée d'un conseil économique sur le plan fédéral.

Ce nouveau rouage de l'Etat, permanent, consultatif ou non, serait formé d'experts des diverses branches de l'économie. Un conseil de cette nature existe en France. Son projet a, dans notre pays, des partisans et des opposants. Pour ma part, j'en conteste l'utilité pour plusieurs raisons. Lorsqu'il s'agirait de nommer les membres de ce conseil nouveau, il devrait être tenu compte, comme toujours en pareil cas, de l'appartenance des candidats aux diverses régions économiques et linguistiques, aux différents partis. Il resterait donc peu de marge pour la qualification. Une fois le conseil constitué, comment prendre les décisions ? Croit-on vraiment qu'on pourrait donner aux arguments un poids correspondant à leur importance relative ? Il faut plutôt craindre que les décisions ne soient acquises à la simple majorité numérique.

Enfin, l'existence d'un conseil économique atténuerait encore la priorité qui doit rester au pouvoir politique.

Mieux vaut donc maintenir le système actuel.

Si les rapports entre l'Etat et l'économie font l'objet d'un modus vivendi satisfaisant, si la nation d'autre part dispose en Suisse des moyens voulus pour imposer sa volonté, le troisième volet du triptyque, à savoir les relations de l'économie et tout spécialement de l'industrie avec la nation, doit être complété et amélioré.

L'expérience de la campagne menée à l'occasion de la votation du 7 juin dernier montre que le Vorort a souvent été considéré comme le défenseur d'un groupe social. Il a été ainsi, peu à peu, poussé au banc des accusés, situation inconfortable pour lui et inadmissible s'il veut continuer à jouer son rôle dans un pays où l'entente mutuelle est obligatoire.

L'industrie est tellement intégrée à la vie même de la population que chaque citoyen éprouve le besoin tout à fait normal de connaître mieux son activité.

Tous ceux qui ont participé à la campagne politique que je viens de rappeler ont constaté, d'après la nature même des arguments invoqués, que dans l'information du public sur le rôle de l'industrie, il y a une grave lacune.

C'est la tâche des associations économiques de la combler et tout particulièrement du Vorort qui en est le faîte et aussi l'organe le plus connu de la population.

Il va sans dire qu'il ne suffit pas de quelques articles ou conférences s'adressant à l'extérieur, mais l'information doit s'exercer avant tout à l'intérieur des 250.000 entreprises du pays dont 37.000 occupent plus de 10 personnes.

Les difficultés que je rappelais il y a un instant sont imputables pour une bonne part au manque d'information. Si les organisations faîtières doivent déclencher et alimenter une campagne d'information, sa réalisation incombe aux cadres, aux syndicats, aux commissions ouvrières, bref à tous ceux qui sont en contact avec la base.

Les moyens ne manquent pas et si les renseignements publiés donnent lieu à des critiques, mieux vaut un débat ouvert à leur sujet que de voir les opinions souvent injustifiées servir d'arguments sous-jacents mais efficaces dans des mouvements sociaux ou des votations populaires.

V

Après ce tour d'horizon de la situation actuelle et des mesures immédiates qu'il convient de prendre, je voudrais encore consacrer quelques instants à une vue plus prospective car, pour beaucoup, c'est avant tout l'allure de l'expansion économique, estimée trop rapide, qui donne lieu à des critiques.

La crainte de l'avenir a fait naître récemment aux Etats-Unis une nouvelle forme de malthusianisme. Il s'agit d'une doctrine socio-économique baptisée « croissance zéro », aux termes de laquelle l'expansion devrait être éliminée.

Pour le moment, l'arrêt de l'expansion n'est pas possible, d'une part parce que les besoins sont immenses, dans les pays en voie de développement notamment, et d'autre part, par le fait même que la concurrence à laquelle nous sommes soumis aurait tôt fait de transformer la perte de vitesse relative en décadence et en ruine. Cependant, ce désir de réduire l'accélération que chacun éprouve plus ou moins intensément a fait naître l'idée de freins modérateurs. Mais vouloir appliquer ces freins – à supposer que dans ce domaine des mesures autoritaires soient efficaces – à la seule activité industrielle de la Suisse serait un non-sens. Notre pays n'est en effet que l'infime partie d'un monde dominé par une extraordinaire explosion démographique.

C'est là que réside le problème essentiel. La courbe démographique est l'image de la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité. Ce dernier ne cesse de décroître par la suppression progressive des famines puis des épidémies, et par le développement de la médecine curative. Le taux de natalité en revanche reste élevé. Vous connaissez les mesures de diverses natures prises dans certains pays pour réduire ce taux. Mais les démographes estiment que, dans les pays à très forte natalité, il baissera naturellement au fur et à mesure que les enfants deviendront une charge, c'est-à-dire en même temps que le développement économique dû au progrès technique. Un spécialiste non dépourvu d'humour a dit qu'il suffit d'introduire la lumière électrique pour limiter les naissances, les veilles étant ainsi prolongées. Il ne s'agit pas là d'une simple boutade car l'expérience faite dans la région de New York où 30 millions de personnes ont été totalement privées d'électricité pendant 24 heures a montré que la courbe des naissances passait par un maximum 9 mois plus tard.

Une fois le problème démographique résolu, et il devra bien se résoudre, les autres s'atténueront.

Déjà maintenant, la pénurie générale de capitaux qui, dans notre pays, se traduit par les restrictions de crédits que vous connaissez, constitue un frein à l'expansion.

Il en est de même pour le manque de main-d'œuvre qui, d'après les prévisions du groupe Kneschaurek, persistera longtemps.

Il y a quelques instants, je rappelais qu'un des critères auxquels doit satisfaire l'industrie pour assurer son expansion est la nouveauté. Or, ce facteur risque bien de s'atténuer car, pour maintenir l'accélération actuelle, il faudrait disposer en nombre croissant de physiciens, de chimistes, d'ingénieurs de conception. Or, on ne peut construire « à la demande » des esprits créateurs avec tous les cerveaux. Ce type de matière grise existe en quantité limitée et se rencontre avant tout dans les couches jeunes de la population. Or, si nous prenons le cas de la Suisse par exemple, on constate un vieillissement très caractéristique. En 1900, il y avait 7,8 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans. En 1980, il y en aura 19. D'autre part, la durée de la période de formation ne cesse de croître, ce qui réduit encore la population active. Enfin, l'extrême spécialisation des chercheurs confinés dans des domaines toujours plus limités rend leur utilisation difficile si les techniques évoluent rapidement.

De plus, la décision récente du gouvernement Nixon de réduire brutalement les crédits de recherche provoque le licenciement de nombreux spécialistes. Une telle décision, prise par la plus grande puissance économique du monde, entraînera un apaisement dans la quête onéreuse de la nouveauté industrielle.

Ainsi donc, l'allure de l'expansion n'a rien de fatal; elle est, comme toute activité économique, soumise à des fluctuations conjoncturelles.

L'institut de recherches économiques de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich est récemment arrivé à la conclusion que l'augmentation du produit national brut, qui, en Suisse, était de 5,9 % en 1969, de 3,9 % l'an dernier, s'abaissera à 3,3 % en 1971, soit une diminution du taux de croissance de près de la moitié en trois ans.

Dès lors, il est heureux que les mesures autoritaires qui avaient été envisagées avant la réévaluation, comme l'inscription dans la Constitution d'une limitation du nombre des étrangers ou l'institution d'un dépôt à l'exportation aient échoué. Sans elles, on s'achemine

vers une réduction de l'allure de la croissance. Mais il ne faut pas oublier que seule une économie industrielle prospère est en mesure, à l'avenir comme par le passé, de satisfaire aux exigences toujours accrues adressées à la collectivité, notamment dans le domaine social.

Si, à relativement brève échéance, des signes certains montrent qu'il n'y a pas à craindre l'emballement de la machine, il n'en reste pas moins que la coexistence de l'homme avec son industrie qui ne cesse d'évoluer et de la nature, toujours semblable à elle-même, nécessite un immense effort collectif d'intelligence et d'imagination.

Nous savons que le laisser-faire conduirait au chaos. Alors, faut-il simplement retourner à l'état de nature ? C'est impossible, car l'humanité est maintenant beaucoup trop éloignée du développement instinctif, voire animal, de l'expèce.

Simone Weil, dans ses admirables «Cahiers», quoique plutôt pessimiste sur le sujet qui nous préoccupe, écrivait: « L'évasion dans la vie sauvage est une solution paresseuse. Retrouver le pacte originel entre l'esprit et le monde à travers la civilisation même où nous vivons. »

Si donc, on ne peut retourner simplement à la nature, il faut trouver un modus vivendi qui permette le développement de notre civilisation, condition de la survie de l'humanité, tout en respectant autant que possible notre monde naturel.

Pour y parvenir, il faut renoncer aux rapports désordonnés que nous avons connus jusqu'à présent et les remplacer par la coexistence contrôlée de deux cycles: celui de la nature et celui créé par l'humanité.

Ce contrôle devrait s'exercer dans deux directions très différentes: tout d'abord sur les liens inévitables qui existent entre les deux cycles puis sur le processus: production, utilisation, déchets, qui caractérise la civilisation industrielle.

Prenons d'abord ce second point. Actuellement les déchets sont en général renvoyés à la nature, parfois après traitement préalable. Cette méthode simplifiée devra être remplacée, chaque fois que la chose est possible, par la réintroduction des déchets dans la production, ce qui conduit à leur traitement systématique.

On créerait ainsi une circulation de matériaux et d'énergie propre à réduire non seulement les atteintes à l'environnement mais aussi la consommation de biens naturels non renouvelables.

Quant au contrôle des liens entre les deux cycles, il s'exercerait aussi bien dans le sens nature-civilisation que dans le sens inverse.

Les prélèvements que nous devons obligatoirement opérer dans la nature sont de deux types bien différents. Les aliments végétaux ou animaux, l'énergie des chutes d'eau, la chaleur solaire, le bois, se renouvellent continuellement. D'autres, les minerais, le pétrole, par exemple, s'épuisent à une allure plus ou moins rapide. Pour réduire la cadence de prélèvement de ceux-ci, il faut compter sur l'emploi systématique de méthodes limitant l'usage des biens non renouvelables, sur l'intense récupération des déchets et sur l'utilisation de produits de remplacement existant en très grande quantité.

Quant aux liens dans le sens civilisation-nature, ils sont aussi très importants car la nature livrée à elle-même est souvent une source de dommages, voire de catastrophes, qui peuvent être corrigés par l'homme.

On peut lutter contre les conséquences des typhons et des tremblements de terre par des constructions appropriées et on peut annoncer la venue des cyclones grâce aux progrès de la météorologie et des télécommunications. La lutte contre l'érosion et contre les inondations est efficace. Sur ce dernier point, il est intéressant de noter qu'en Suisse, jusqu'au début du siècle dernier, les cours d'eau, dans leur partie supérieure, enlevaient par érosion de notables surfaces cultivables puis déposaient ces matériaux dans la plaine où la vitesse de l'eau était insuffisante pour les entraîner. Les rivières étaient alors obstruées, déviées de tous côtés, ce qui entraînait la formation de marécages et l'extension de la malaria.

Si donc le cycle technologique a obligatoirement besoin d'apports de la nature, celui de la nature, de son côté, doit, dans l'intérêt même de l'humanité, faire appel à la technique.

Cette coexistence contrôlée du monde naturel et de la civilisation humaine ne peut se concevoir qu'avec une discipline strictement observée, impensable sans une formation appropriée de l'individu.

L'année de la nature 1970 a été extrêmement utile en attirant l'attention sur les problèmes de l'environnement mais l'action entreprise, pour être efficace, doit être permanente, ce qui met en jeu l'enseignement.

D'autre part, revenant à un autre grand sujet de notre temps dont nous parlions il y a un instant, qui est la nécessité pour chacun de faire avec discernement son choix face à la multitude des possibilités qui nous sont offertes, c'est également du côté de la formation qu'il faut se tourner.

C'est à l'école et à la famille qu'il incombe d'armer l'homme pour lui permettre non seulement de vivre en harmonie avec son temps mais de préparer l'avenir, seul moyen de surmonter la crainte du futur qui explique, sinon justifie, bien des manifestations.

Tout au long de cet exposé, passant en revue les relations du peuple suisse et de l'industrie, puis, d'une façon plus générale, la position de la population au sein de la civilisation technicienne et enfin de celle-ci dans le milieu naturel, on arrive toujours à la même conclusion qui tient en deux mots: information — collaboration.

Rien ne sert de dresser des réquisitoires conduisant à des solutions extrêmes.

Notre mode de vie, différent de ceux qui nous ont précédés et plus encore de ceux qui suivront, pose des problèmes difficiles. Mais la technique qui souvent les crée apporte toujours avec elle les moyens de les résoudre.

Ces moyens sont onéreux et intéressent la collectivité tout entière, ce qui nécessite l'intervention de l'Etat pour créer l'obligation de les mettre en œuvre.

Par leur nature même, ils sont internationaux. Est-ce être trop optimiste de croire que les nations grandes ou petites, luttant cette fois pour leur survie par des moyens identiques, s'efforceront ensemble de résoudre les problèmes et que, lasses d'entendre parler de ce qui divise l'humanité, elles trouveront dans la croisade pour la défense du bien commun le lien qui leur manque ?